



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Politique du Gouvernement en faveur de l'inclusion

Question au Gouvernement n° 4701

Texte de la question

POLITIQUE DU GOUVERNEMENT EN FAVEUR DE L'INCLUSION

M. le président. La parole est à Mme Souad Zitouni.

Mme Souad Zitouni. Ma question s'adresse à Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée du handicap.

Vendredi dernier, le candidat d'extrême droite, Éric Zemmour, a une nouvelle fois stigmatisé nombre de nos concitoyens, en l'occurrence les enfants en situation de handicap. Je souhaite d'abord partager l'indignation, la colère et l'écœurement de la majorité de la classe politique et de nombreux Français. (*Applaudissements sur de nombreux bancs.*) En évoquant une « obsession de l'inclusion », ce dernier a exposé une nouvelle phase abjecte de son projet politique. Après avoir fait un doigt d'honneur, après s'être lancé dans la provocation sur le dos des victimes du Bataclan, après avoir mis en joue de journalistes, après avoir proféré des propos sexistes, après avoir stigmatisé nombre de citoyens français du fait de leurs prénoms, le candidat Zemmour veut maintenant exclure les enfants en situation de handicap de l'école de la République !

Madame la secrétaire d'État, mes chers collègues, face aux divisions, nous préférons les additions ; face aux provocations, nous préférons les solutions ; face aux exclusions, nous préférons l'inclusion, épouvantail pour l'extrême droite.

C'est dans cet objectif commun que nous travaillons d'arrache-pied. Dire que des enfants n'ont pas le droit d'être inclus, de participer, d'exister dans notre société reviendrait à renoncer à scolariser les 400 000 élèves accueillis à la rentrée 2021, aux 55 000 solutions d'accompagnement par les services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD), ainsi qu'à l'intégration des 105 000 enfants scolarisés en unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS).

L'inclusion dont nous parlons, c'est un investissement constant pour adapter nos institutions et permettre à toutes celles et tous ceux qui aspirent à jouir de leurs droits de le faire dans les meilleures conditions possible.

Madame la secrétaire d'État, pourriez-vous nous en dire davantage sur ce que représente pour vous une société inclusive et nous indiquer de quelle manière vous travaillez pour faire de l'inclusion le fil rouge de l'action gouvernementale ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur plusieurs bancs des groupes Dem et Agir ens.*)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées.

Mme Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées. Oui, nous avons entendu ces discours nauséabonds qui agitent des peurs et jouent sur les sentiments de rejet de l'autre, sur l'exclusion et la

stigmatisation et je souhaite saluer la réaction unanime et immédiate de l'ensemble de la classe politique. Sur l'ensemble des bancs (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM*), qu'il s'agisse de la gauche comme de la droite,...

M. Pierre Cordier. La gauche et la droite existent encore ? Il faudra en parler à Macron !

Mme Sophie Cluzel, secrétaire d'Étatvous avez fait front face à ces déclarations ségrégatives. Non, il n'existe pas de vies minuscules, non, il n'existe pas des incapables et des capables, des illégitimes et les légitimes face au savoir. Non, il n'y a que des enfants de la République ! (*Les députés des groupes LaREM et Agir ens se lèvent et applaudissent. - Plusieurs députés des groupes SOC, LT et GDR applaudissent aussi, de même que M. Nicolas Forissier.*)

L'école est un droit garanti par la loi du 11 février 2005, la grande loi de Jacques Chirac, qui prône l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des enfants et des personnes en situation de handicap, qui ne sont pas négociables. Avec le ministre de l'éducation nationale, nous clamons haut et fort que l'école est un droit auquel jamais nous ne renoncerons, un droit que nous n'abandonnerons jamais.

Nous disons notre attachement à la France qui voit chaque matin ces enfants prendre le chemin de l'école pour apprendre au milieu des autres et avec eux. C'est une école qui s'adapte aux besoins de chacun – et je salue ici l'engagement des enseignants et des accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) –,...

Mme Mathilde Panot. Vous avez supprimé des postes !

Mme Sophie Cluzel, secrétaire d'Étaten prenant en compte les particularités, que nous ne nions pas, puisqu'interviennent désormais des professionnels médico-sociaux, rééducateurs, psychomotriciens et ergothérapeutes, dont je salue également le travail.

Nous voulons une unité de lieu, dans les murs de l'école, et nous y parviendrons car c'est ainsi que cela se passe dans toute l'Europe.

Cette vision va au-delà de l'école, elle concerne la formation, l'entreprise, l'habitat, la société tout entière qui doit s'adapter à chacun. Promouvoir une société inclusive, c'est mettre ensemble toute notre énergie pour accélérer la construction de ce vivre-ensemble, celui qui respecte l'autre dans sa différence, dans sa diversité, dans toutes ses altérités et ses singularités, et qui en fait une richesse et une force. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, Agir ens et sur quelques bancs UDI-I.*)

Données clés

Auteur : [Mme Souad Zitouni](#)

Circonscription : Vaucluse (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4701

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Personnes handicapées

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 janvier 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 janvier 2022](#)